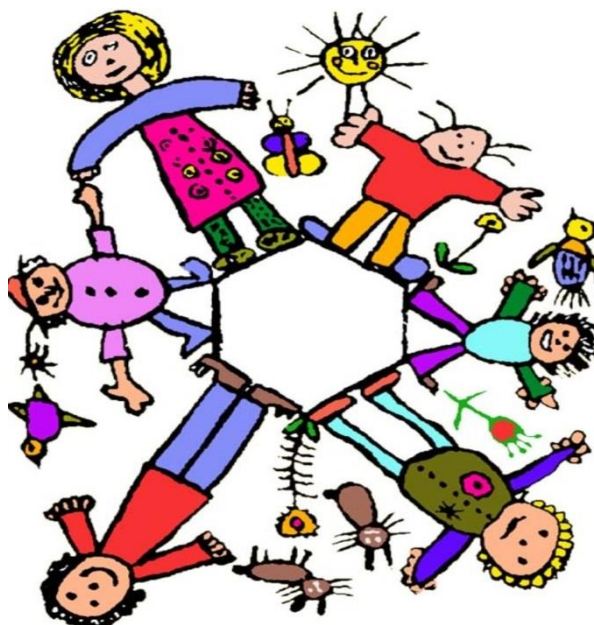


**Service d'Education Spéciale et de Soins A
Domicile
pour déficients intellectuels**

de l'A.P.E.I de Chambéry

Livret d'accueil



LE SESSAD Trampoline, qu'est-ce que c'est ?

Le SESSAD est un service de l'**APEI de Chambéry** (Association de parents et amis de personnes handicapées mentales) dont les missions s'inscrivent dans le cadre des lois du 2 janvier 2002-2, du 11 février 2005, du projet associatif global et du projet de service. Les locaux du SESSAD Trampoline se situent dans l'enceinte du Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie.



L'APEI de Chambéry est une association qui gère plusieurs établissements ; elle accueille à ce jour 510 personnes, enfants et adultes en situation de handicap, dans 10 structures différentes.

Le SESSAD intervient auprès des personnes et de leur famille, à domicile, dans les établissements scolaires, dans les centres de loisirs, les clubs sportifs ou autres lieux de vie de la personne.

A qui s'adresse-t-il ?

Le SESSAD a pour vocation d'apporter des réponses individualisées aux parcours des enfants et adolescents de 6 à 16 ans, présentant une déficience intellectuelle, et scolarisés en milieu ordinaire.

L'agrément est de 16 places, sur notification de la CDA (Commission des Droits et de l'Autonomie).

Le SESSAD Trampoline intervient sur Chambéry et son agglomération.



Les professionnels

L'équipe pluridisciplinaire est constituée de :

- ◆ 1 directeur
- ◆ 1 chef de service
- ◆ 1 médecin psychiatre
- ◆ 1 psychologue
- ◆ Personnels paramédicaux :
 - une psychomotricienne
 - une orthophoniste
 - une ergothérapeute
- ◆ 2 éducatrices spécialisées
- ◆ 1 assistante sociale
- ◆ 1 secrétaire
- ◆ 1 agent d'entretien



Admissions

Pour être admis au SESSAD, la personne doit bénéficier d'une notification de la Commission des Droits et de l'Autonomie (CDA), domaine de compétence de la **Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)**.

Après une rencontre au SESSAD pour vérifier l'admissibilité de la personne, selon les places disponibles, celle-ci sera **admise** ou inscrite sur **liste d'attente**. Une commission d'admission étudie les candidatures et détermine l'admission.

Pour la personne admise, une rencontre est proposée avec sa famille afin de constituer le dossier administratif, de présenter les possibilités d'accompagnement, d'évaluer les besoins de la personne et les attentes de la famille.



Le SESSAD Trampoline, Pour quoi ?, comment ?

Le SESSAD a avant tout une **vocation intégrative**. Pour arriver à cela, il se doit d'être au plus près des besoins de la personne, travailler en étroite collaboration avec sa famille et les différents partenaires qui interviennent dans tous ses lieux de vie.
Les différentes missions du SESSAD sont définies dans le projet de service. Pour chaque personne accueillie, un **Projet Personnalisé** est co-construit avec elle, sa famille et les professionnels.



Elaboration du Projet Personnalisé

Le projet personnalisé est élaboré au minimum **une fois par an**. Il constitue un avenant au contrat de séjour.

Lors d'une rencontre, un document adapté est présenté à la personne pour favoriser son expression. Le projet personnalisé est le garant des **actions proposées** et **mises en œuvre** durant l'année.

Les objectifs définis dans le projet personnalisé ont pour but de :









- **Accompagner la personne** dans son parcours de vie en milieu ordinaire, afin que celui-ci soit le plus harmonieux possible.
 - ✚ Accompagnement éducatif et social,
 - ✚ Suivis thérapeutiques,
 - ✚ Soutien psychologique.






- **Accompagner la famille et les partenaires.**
 - ✚ Soutien à la parentalité,
 - ✚ Soutien aux équipes pédagogiques,
 - ✚ Coordination des suivis en lien avec les différents partenaires,
 - ✚ Accompagnement social.


Exemple de projet adapté :

SESSAD

PROJET de.....avec le SESSAD → → → Date:.....

<p>Avec l'édulcatrice</p> 	<p>J'apprends à comprendre ce que les chiffres représentent.</p> 	<p>J'apprends à utiliser mes mains en jouant</p>  	
<p>Avec la kinésithérapeute</p> 	<p>J'apprends à bien attraper les petits objets</p> 	<p>Je fais des exercices d'équilibre</p> 	<p>Je souffle pour faire des bulles</p> 

<p>Avec la psychomotricienne et la psychologue</p>  	<p>J'apprends à être en groupe</p> 	<p>Je construis des cabanes seul ou avec d'autres enfants</p> 	<p>J'apprends à me détendre</p> 
---	---	--	---

Je suis d'accord avec mon projet:  Signature: 

L'activité du SESSAD Trampoline

Son activité est organisée autour de 4 axes qui sont :

- **Le suivi thérapeutique**, supervisé par le médecin, permet la mise en place de prises en charge paramédicales telles que l'orthophonie, la kinésithérapie, la psychomotricité ou l'ergothérapie.
- **Le soutien psychologique** est mis en place, soit à la demande des parents, soit proposé par le psychologue sur la base de ses observations ou de celles de l'équipe. Il s'effectue sous la forme d'entretiens individuels, parentaux et/ou familiaux.
-
- **Les activités éducatives** s'effectuent dans l'environnement de la personne (établissement scolaire, domicile, centre de loisirs...) pour la soutenir dans ses apprentissages, pour l'aider à développer d'autres compétences (créativité, aisance corporelle, autonomie, socialisation...), pour l'aider dans son intégration.



- **L'accompagnement social** : il s'effectue à la demande de la famille ou du service par le biais d'entretiens et de rencontres, soit à domicile, soit dans les locaux du S.E.S.S.A.D (démarches administratives auprès de la M.D.P.H., du Conseil général, Allocation Enfant Handicapé., orientation, etc...).

Le SESSAD Trampoline, Avec qui ?

De par sa mission d'aide à l'intégration en milieu ordinaire, le SESSAD se trouve, avec la personne et sa famille, au centre d'un dispositif au sein duquel doit se réfléchir le projet global de la personne.

Relations avec les familles



Le SESSAD travaille avant tout avec la personne et sa famille.

Le projet personnalisé se construit autour des **attentes** de la personne et de sa famille, des **besoins** repérés, ceci dans le respect du fonctionnement familial, culturel et religieux.

Des rencontres sont organisées avec la famille au cours de l'année pour le suivi du projet.

Deux **rencontres annuelles** sont programmées avec les familles et les professionnels au SESSAD. Ces rencontres remplacent le Conseil de la Vie Sociale (CVS).

Relations avec les partenaires

➤ Le SESSAD assure **un travail de lien et de coopération** avec les partenaires impliqués dans le projet de la personne accueillie dans le service et collabore à la fluidité de son parcours.



➤ Le SESSAD travaille **en collaboration** avec les différents services et professionnels intervenant auprès de la personne dans ses différents lieux de vie.

Les partenaires principaux sont :

- Les familles,
- Les équipes pédagogiques des établissements scolaires,
- Les équipes d'animation du périscolaire, des centres de loisirs, sportifs, etc...,
- Les professionnels libéraux,
- Les structures de soins et médico-sociales,
- Les services administratifs et sociaux.



Cadre éthique



L'activité du SESSAD prévoit :

- Le **respect** de la dignité de la personne handicapée, de son intégrité, de sa vie privée, de son intimité et de sa sécurité.
- Sous réserve des pouvoirs reconnus à l'autorité judiciaire et des nécessités liées à la protection des mineurs en danger, le **libre choix** entre les prestations adaptées qui lui sont offertes, soit dans le cadre d'un service à domicile, soit dans le cadre d'une admission au sein d'un établissement spécialisé.
- Un **accompagnement individualisé** de qualité favorisant son développement, son autonomie et son insertion, adapté à son âge et à ses besoins, respectant son consentement éclairé qui est systématiquement recherché. A défaut, le consentement de son représentant légal est recherché.
- La **confidentialité** des informations la concernant.
- L'accès à toute **information** ou **document** relatif à sa prise en charge, sauf dispositions législatives contraires.
- Une information sur ses **droits** fondamentaux et les protections particulières légales et contractuelles dont elle bénéficie, ainsi que sur les voies de recours à sa disposition.
- La participation directe ou avec l'aide de son représentant légal à la **conception** et à la **mise en œuvre du projet d'accompagnement** qui la concerne.



Cadre administratif

➤ Agrément :

Le SESSAD Trampoline (anciennement DI) a été créé en septembre 1999 pour 8 jeunes. Au premier janvier 2014, l'agrément est de **16 places** pour l'accueil de personnes de **6 à 16 ans** présentant une déficience intellectuelle moyenne.

Ce service est ouvert toute l'année, sur les périodes scolaires et une partie des vacances scolaires.

➤ Financement :

Le service fonctionne avec le **financement public** de l'Assurance-Maladie. Celui-ci est versé sous forme de dotation globale.

➤ Assurances :

L'**établissement** souscrit pour son compte les assurances nécessaires liées à la pratique de ses activités : accompagnement au restaurant scolaire, transport des personnes, sorties à l'extérieur....

Les **familles**, pour leur part, doivent s'assurer qu'elles ont souscrit une assurance responsabilité civile les mettant à l'abri des conséquences des accidents que pourraient provoquer leur enfant : blessures, bris de lunettes, détérioration de matériel... Cette assurance est obligatoire, une attestation est demandée en début d'année.

➤ Partenaires :

- ✓ L'APEI fait partie du réseau national de l'**UNAPEI** (Union Nationale des Associations de Parents et amis, de personnes handicapées mentales et de leurs amis) : www.unapei.org
- ✓ **Maison Départementale des Personnes Handicapée (MDPH)**
110 Rue Sainte Rose
73000 Chambéry
Tel : 04 79 75 39 60
- ✓ **Service National d'Accueil Téléphonique de l'Enfance en Danger :**



Coordonnées

SESSAD Trampoline

Sur le site du CHS de la Savoie - Bâtiment CERISE

90 Avenue de Bassens

73000 BASSENS

Mail : sessad@apeichambery.com

Tel : 04 79 44 92 40

Ouverture du secrétariat :

Accueil physique : les lundis : de 8h à 16h30, les jeudis journées 8h à 17h

En cas d'absence au 04 79 70 43 01 SESSAD SAAGI les mardis et mercredis journées et les vendredis matins.



127 rue du Larzac 73000 Chambéry / Tel : 04.79.72.35.54

Site internet : www.apeichambery.com

Accès au SESSAD Trampoline

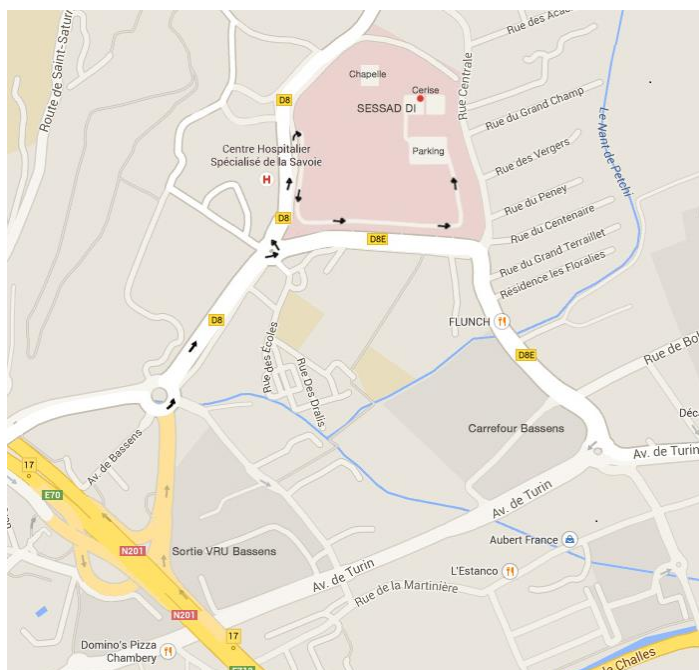
En voiture :

depuis la VRU, prendre la sortie 17 « Bassens », direction Bassens.

Au rond-point, prendre la 3e sortie et entrer dans l'hôpital à droite.

En Bus :

Ligne 25,
« Maistre »,
« Bassens »



direction « collège de
arrêt »
« hôpital »